

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

**Vendredi
2019 (12)
08 novembre**

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 08 novembre 2019, au lieu et à l'heure habituels. Sont présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Julie-Anne Cousineau
Chantale Perreault

André Lafrenière
Patrick Gautschi

Sont absentes, la mairesse Isabelle Parent et la conseillère Lucie Vignola.

Sous la présidence de Son Honneur le maire suppléant, Monsieur Bertrand Taillefer.

La directrice générale, Madame Chantal Soucy, est également présente.

Madame la mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

19-228

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

- que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-229

3. Adoption du procès-verbal du 11 octobre 2019

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le procès-verbal de la séance du 11 octobre 2019 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4. Rapport de correspondance et autre rapport

5. Dépôt du rapport financier

5.1 Dépôt des états comparatifs 31 octobre 2019

6. Adoption des comptes à payer au montant de 93 202.83 \$

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 93 202.83 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution;

que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

12699	MRC de Matawinie	1 566.00
12700	Société de l'assurance automobile du Québec	12.50
12701	Sylvie Théorêt	369.75
12702	ADT Canada Inc.	591.20
12703	Bell Canada	371.47
12704	Petite caisse	300.00
12705	Compo Recycle	1.264.14
12706	Conteneur Recycle Inc.	3 408.09
12707	Juteau Ruel Inc.	122.41
12708	Municipalité de Saint-Jean-de-Matha	800.00
12709	Pitwork	589.88
12710	Rogers	89.36
12712	Manoir de la Rivière Dufresne	3 074.46
12713	MRC de Matawinie	16 312.59
12714	SPCA Lanaudière Basses Laurentides	599.83
12715	Abattage d'arbres Charbonneau Enr.	689.85
12716	Autos et camions Danny Lévesque Inc.	131.42
12717	L'Ami du Bûcheron	49.67
12718	Auberge Val Saint-Côme	660.65
12719	Bauval Tech-Mix	413.45
12720	Beausoleil et Denis Inc.	2 673.50
12721	Remboursement de dépenses	33.20
12722	Benson Pièces d'auto	372.04
12723	Centre Liquidation Raynat Inc.	300.58
12724	Certilab	243.40
12725	COOPSCO des Laurentides	310.07
12726	Pichard Courtemanche	545.00
12727	Claude Rondeau entrepreneur électricien	766.83
12728	C.R.S.B.P.	58.64
12729	Dallaire Médical Inc.	6 865.46
12730	Dubreuil Stéphane	138.31
12731	Dufresne Hébert Comeau, avocat	2 808.55
12732	Eurofins environex	58.07
12733	Les évaluations Serge Lavoie Inc.	1 724.63
12734	Excavation Pigeon	11 254.66
12735	Éric Léveillé Excavation	7 473.38
12736	Félix Sécurité Inc.	1 547.34
12737	Gestion Normand Forget Inc.	62.09
12738	Groupe Ultima Inc.	40.00
12739	Hachette Collections	41.28
12740	Husky Ltée	30.99
12741	Alimentation Patrice Tellier	222.18
12742	Journal Altitude 1350	373.69
12743	Les Sables LA-RO Ltée	7 656.49

12744	Librairie Martin Inc.	1 178.57
12745	LM Uniforme Inc.	471.40
12746	Messer Canada Inc.	24.96
12747	Municipalité de Saint-Donat	2 031.50
12748	Nortrax Québec Inc.	212.30
12749	Oakes Christopher	92.00
12750	Isabelle Parent	217.61
12751	Patrick Morin	67.03
12752	Remboursement de dépenses	468.59
12753	La Petite Mission Inc.	1 000.00
12754	Pétrole Pagé Inc.	1 429.04
12755	Produits Sanitaires des Plaines Inc.	746.15
12756	R.M. Leduc & Cie Inc.	806.31
12757	Info Page	126.18
12758	Remboursement de dépenses	501.52
12759	Roy et Asselin Inc.	1 149.75
12760	Excavation Marcel Clark Inc.	12 454.39
12761	SEPAQ Parc du Mont-Tremblant	213.85
12762	Serrurier Michel Enr.	333.42
12763	Sintra Inc.	21 751.91
12764	Soucy Chantal	380.93

Total des incompressibles: 93 202.83 \$,

Période de questions sur les finances

7. Règlements et avis de motion

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

19-231 8.1 Employé municipal [n/d 302-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci entérine l'embauche de Monsieur Richard Martel à titre de journalier, chauffeur, opérateur, suite au refus de Monsieur Alain Surprenant, à compter du 28 octobre 2019, le tout selon les conditions de la convention collective en vigueur et sous la recommandation du directeur des travaux publics.

Cette résolution abroge la résolution 19-215

Adopté unanimement par les conseillers.

19-232 8.2 Demande d'acquisition de terrain - conformité [n/d 6628 02 2084]

Que suite à la résolution 19-209 adoptée le 11 octobre 2019 concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain (emprise du chemin) appartenant à la municipalité, afin de rendre conforme l'installation septique du 3420 chemin du Lac Georges;

Qu'après analyse de la situation, il serait moins onéreux pour les propriétaires de noter une servitude d'égout greffée à l'immeuble au lieu d'une cession de terrain;

Que les propriétaires dégagent la municipalité de toute responsabilité des dommages pouvant être causés sur l'installation septique située sur le terrain de la municipalité;

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

d'accepter la servitude d'égout et que les frais des professionnels (notaire et autres) nécessaires dans le dossier seront à la charge des propriétaires;

Que la mairesse et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et sont autorisées à signer tous documents à cet effet.

Cette résolution abroge la résolution 19-209.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-233 **8.3** **Employés municipaux – contrats [n/d 302-100]**

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le projet de contrat d'emploi pour le directeur des travaux publics ainsi que le directeur du service des incendies.

Les deux directeurs ont consentis au contrat déposé.

Que la mairesse et la directrice générale/secrétaire-trésorière soient et sont autorisées à signer lesdits contrats tels que déposés.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-234 **8.4** **Employé municipal- engagement [n/d 302-100]**

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'embauche de Madame Joëlle Cournoyer à titre d'adjointe administrative, à compter du 2 décembre 2019, le tout selon les conditions de la convention collective en vigueur et sous recommandation de la directrice générale.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-235 **8.5** **Complexe municipal- travaux [403-101]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte les travaux de rénovation afin de créer 2 bureaux dans la salle du conseil, ainsi que l'aménagement et l'achat de mobilier pour un montant estimé de 50 000 \$.

Qu'un montant de 15 000 \$ soit affecté au fonds de roulement réparti sur une période de 5 ans.

Qu'un montant de 35 000 \$ soit affecté au surplus accumulé non affecté.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-236

8.6 Comité [102-111]

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la liste des responsabilités avec les changements telle que déposée. Le conseiller Patrick Gautschi s'oppose.

Adopté majoritairement par les conseillers.

Période de questions sur l'administration et les ressources humaines

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

19-237

9.2 Bâtiment à incendier – entente [n/d 302-100]

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau et résolu,

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la signature de l'entente pour la mise à feu du bâtiment situé au 3412 chemin du Lac Georges, selon l'entente déposée et selon les normes NFPA 1403 qui régissent ce type de pratique.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-238

9.3 Service incendie- engagement [n/d 302-100]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

Suite à la recommandation du directeur des incendies, que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'embauche de Monsieur Benoit Lagacé à titre de pompier après la remise, à la directrice générale, de l'examen médical de son médecin. Monsieur Lagacé aura une probation d'une durée de 1 an.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-239 **9.4** **Employé municipal- engagement [n/d 302-100]**

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

Suite à la recommandation du directeur des incendies, que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'embauche de Monsieur Éric Bardy à titre de pompier après la remise, à la directrice générale, de l'examen médical à la clinique de Rosemère. Monsieur Bardy aura une probation d'une durée de 1 an.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-240 **9.5** **Employé municipal- démission [n/d 302-100]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la démission reçue de Monsieur Bertrand Taillefer suite à des restrictions médicales.

Monsieur Taillefer conserve son poste de premier répondant.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-241 **9.6** **Plan de mesure d'urgence – offre de service [114-300]**

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'offre de service de la compagnie StraTJ afin de mettre à jour le plan de sécurité civile et de mesures d'urgence, pour une somme de 4 200 \$ plus taxes pour 2019 et 8 580 \$ plus taxes pour 2020. Le directeur du service incendie et la coordonnatrice des mesures d'urgence recommandent l'offre de service.

Adopté unanimement par les conseillers

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

19-242 **10.2 Outillage – achat [n/d 402-101]**

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte l'achat d'outillage tel que soumis par le directeur des travaux publics pour une somme de 1 891.97 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions des travaux publics

11.0 Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

14.1 Rapport du conseiller responsable

19-243 14.2 Manoir de la Rivière Dufresne – Affiche [n/d 403-121]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le paiement de la réfection de l'affiche du Manoir, de la FADOQ et de la salle communautaire pour un montant de 496.31\$, représentant le tiers de la facture. Dépense prévue au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-244 14.3 Club de plein air Saint-Donat [802-133]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la prise en charge des travaux ainsi que le déneigement d'un nouveau stationnement sur le chemin du Belvédère, donnant ainsi accès au nouveau refuge près du petit lac Beauchamp de Notre-Dame-de-la-Merci.

Les coûts estimés des travaux sont de l'ordre de 6 248.00 \$ plus le déneigement réparti comme suit :

Temps homme et machinerie	4 338.40 \$
Gravier et ponceaux	1 910.00 \$
Déneigement	ajouté au déneigement par les travaux publics.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-245 14.4 Comité du Manoir – représentant [n/d 403-121 et 107-180]

Proposé par la conseillère Julie-Anne Cousineau
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de
mandater Madame Isabelle Parent, mairesse, à siéger au conseil
d'administration du Manoir de la Rivière Dufresne afin de représenter
la municipalité en remplacement de Madame Julie-Anne Cousineau.

Le conseiller Patrick Gautschi s'oppose.

Adopté majoritairement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

Période de questions sur les arts et la culture

Varia

19-246 16. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour
les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19-230, 19-231, 19-
233, 19-234, 19-235, 19-237, 19-238, 19-239, 19-241, 19-242, 19-243, 19-244**

Chantal Soucy, Directrice générale

25 personnes
Fin de la session 21h15

Bertrand Taillefer, Maire- suppléant

Chantal Soucy, Directrice générale